

DEPARTEMENT  
Haute-Saône

Commune de FRESSE

130. Le Village  
70270 FRESSE  
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE  
COMPTE –RENDU DU  
Conseil Municipal du mercredi 16 février 2011

**Nombre de membres**

**Afférents au conseil : 15**

**En exercice : .....12**

**Présents : .....12**

**Pouvoir : .....0**

**Absent : .....0**

**Votants : ..... 12**

**Affiché le 21/02/2011**

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 9 février 2011 pour la session ordinaire du 16 février 2011

L'an deux mil onze, le mercredi 16 février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire,

**Etaient Présents:** PARISOT, GENEY, MOUGENOT, Adjoint, CHIPPAUX, BOHEME, GAMELON, GILLET, JOLY, DAVAL C., DAVAL B., GRANDJEAN et LOMBARD Maire,  
**Absent excusé :**

**Pouvoir :**

Monsieur DAVAL Cyrille a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.  
Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

**SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION**

Le conseil municipal à l'UNANIMITE (GILLET et JOLY absents au moment du vote) accepte de **régulariser** la situation de l'adjoint d'animation en supprimant son poste d'une durée hebdomadaire actuelle de l'emploi à 6H.30 pour créer le même poste à 8 H. hebdomadaire.

**ACHAT D'UN TRACTEUR**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du CGCT autorisant dans certains cas le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) avant le vote du budget primitif.  
Considérant qu'il s'avère nécessaire de changer – avant le vote du budget primitif 2011 – le tracteur RENAULT R7922 date de première mise en circulation 27/11/1981 pour les besoins du fonctionnement du service voirie,

Vu la proposition des Etablissements MOLLE de LANTENOT :

- Tracteur Renault occasion TYPE 155.54 TZ – année 1992 – 6 800 heures
- Adaptation de l'équipement hydraulique + châssis pour déneigement
- Montage compris – mise en main

Pour un montant H.T. de 19 650 € H.T.

Reprise de l'ancien tracteur 6 000 €

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,  
Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'UNANIMITE

DECIDE de l'acquisition du :

- Tracteur Renault occasion TYPE 155.54 TZ – année 1992 – 6 800 heures
- Adaptation de l'équipement hydraulique + châssis pour déneigement
- Montage compris – mise en main

Pour un montant H.T. de 19 650 € H.T.et

La reprise de l'ancien tracteur 6 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater la dépense concernant le tracteur pour un montant H.T. de 19 650 € H.T.

## LOCATION LOGEMENT COMMUNAL 130. LE VILLAGE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande de location pour le logement au 130. Le Village a été déposée par M. CONFLAND Renaud et Mme BOUKERCH Maéva.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'UNANIMITE

- Accepte de louer le dit logement à compter du 1<sup>ER</sup> mars 2011 à M. CONFLAND Renaud et Mme BOUKERCH Maeva sous réserve du cautionnement des loyers par M. BLUY Charlie et de l'inscription des deux locataires sur ce bail commun.
- Fixe le montant mensuel du loyer à 450 €,
- Précise qu'une caution d'une valeur d'un mois de loyer sera demandée à la remise des clés soit 450 €

## ORGANISATION JOURNEES 4X4 DES MILLE ETANGS

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande du Président du Club « 4X4 DES MILLE ETANGS » sollicitant l'autorisation d'organiser le traditionnel « FRESSE 4X4 COUNTRY » les 11 et 12 juin 2011.

La remise en état des circuits empruntés sera fait par le Club le lundi 13 juin 2011 ;

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
12	0	0

AUTORISE cette manifestation et le passage des participants sur les chemins communaux, sous réserve que ceux-ci soient remis en état après la manifestation.

## PROGRAMME DE TRAVAUX O.N.F. 2011

Monsieur PARISOT Jean-Marie, 1<sup>er</sup> Adjoint, porte à connaissance aux membres du conseil municipal le programme de travaux en forêt communale O.N.F. 2011 :

INVESTISSEMENT : 29 871.50 € H.T.

FONCTIONNEMENT : 16 931.60 € H.T.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
12	0	0

De retenir :

### INVESTISSEMENT :

Parcelle 40 Dégagement de régénération naturelle en plein rez terre 16 825.05 € H.T.

Parcelles 45 et 46 idem 5 322.45 € H.T.

Parcelles 35 idem 4 224.00 € H.T.

**TOTAL :** 26 371.50 € H.T.

**FONCTIONNEMENT :** 8 500.00 € H.T.

Sur les travaux les plus urgents – à déterminer avec les services de l'O.N.F. -

## TARIFS TRAVAUX EAU CHEZ PARTICULIERS

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 30 du 17 mai 2008 qui fixait certains tarifs des travaux d'eau effectués chez des particuliers., et demande aux membres présents de bien vouloir affiner la tarification.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE :  
FIXE LES TARIFS COMME SUIVIT :

- ✓ Nouvelles installations :  
Pour toutes nouvelles demandes de raccordement en eau potable :  
(Branchement sur conduite principale, regard isotherme, compteur, vanne ¾ et anti-pollution) Tarif forfaitaire de : **750.00 € T.T.C.**
- ✓ L'alimentation secondaire entre compteur et habitation sera facturé en sus à raison de :  
**4.00 € le ml. T.T.C**
- ✓ Interventions sur alimentation existante :
- ✓ Regard isotherme **602.00 € T.T.C.**
- ✓ Compteur seul **80.00 € T.T.C.**
- ✓ Accessoires divers **suivant tarif catalogue**
- ✓ Tarif horaire sur interventions **40.00 € T.T.C.**

Dans tous les cas, le terrassement ainsi qu'une éventuelle remise en état de la chaussée, seront à la charge du demandeur.

## DEMANDE DE SUBVENTION A.C.C.A. FRESSE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de l'A.C.C.A. de FRESSE  
Demandant une subvention d'un montant de 250 € à la commune pour l'organisation d'une épreuve nationale de chiens courants sur sangliers qui se déroulera sur les communes de CHAMPAGNEY, PLANCHER BAS, SAINT BARTHELEMY et FRESSE les 19 -19 et 20 mars 2011.

L'exposé du maire entendu et,  
Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
1	7	4

DECIDE : de ne pas attribuer de subvention à l'A.C.C.A. de FRESSE pour l'organisation de cette épreuve nationale de chiens courants sur sangliers.

## DEMANDE DE SUBVENTION MAISON FAMILIALE ET RURALE DE MONTBOZON

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de La Maison Familiale Rurale de MONTBOZON sollicitant auprès de la commune une demande de subvention pour participer au financement d'un voyage scolaire au profit d'un enfant de FRESSE.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
0	8	4

DECIDE : de ne pas accorder de subvention à la M.F.R. de MONTBOZON.

## DEMANDE DE SUBVENTION CROIX ROUGE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Présidente de la Croix Rouge – Délégation Locale de LURE - sollicitant auprès de la commune l'octroi d'une subvention pour l'année 2011.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
0	II	1

DECIDE : de ne pas accorder de subvention à la Croix Rouge délégation locale de LURE.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise qu'il n'y a rien de nouveau au sujet de la carte communale ;
- Suite au courrier de Monsieur SCHAEFFER Henri sollicitant l'achat à la commune du chemin rural situé entre la parcelle H 692 et le cellier cadastré H 690, le conseil municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire contacte le service des domaines afin de connaître le prix au m<sup>2</sup>
- Manifestation 4X4 : Débat sur la possibilité de versement d'une redevance à la commune par les participants de cette manifestation. La décision de maintenir les conditions actuelles a été concrétisée par un vote à l'unanimité.
- Véhicule SUZUKY : Ce véhicule sera passé prochainement au contrôle technique et mis en vente.

Plus de questions à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures 45

Vu,  
Le Maire,

Patrice LOMBARD